

## LA ZONE D'EMPLOYABILITE

La **zone d'employabilité de LIGHTHOUSE** offrira une évaluation professionnelle et une orientation professionnelle en adoptant une approche fondée sur la capacité d'adaptation et les besoins du marché du travail. Elle propose le guide LIGHTHOUSE pour l'emploi, c'est un outil sur mesure qui décrit offre des conseils pratiques. Cette zone doit fournir les services suivants pour faciliter l'accès au marché du travail et l'intégration sociale et professionnelles des migrants :

- **Atelier de techniques de recherche d'emploi (TRE)**, y compris en ligne, utilisation des médias sociaux, recherche d'emploi, faire appel aux services d'emploi, simulation d'entretien d'embauche, etc.
- **Ateliers pour utiliser l'outil Europass**, présentation individuelle, lettre de motivation, etc...
- **Travail de promotion** sur la base des possibilités de formation.
- **Base de données des offres d'emploi** et lien avec les organismes de recrutement, services de l'emploi. Information sur les besoins du marché du travail local / régional
- **Informations sur le cadre légal national et sur les organismes nationaux** ayant la responsabilité des migrants, spécifiquement orientée sur les autorisations et permis de travail.

La zone d'employabilité doit développer une relation forte et continue avec les services de l'emploi publics et privés. Cela signifie la mise en place d'une large communication en direction des acteurs publics locaux et régionaux, des syndicats, des associations professionnelles, des chambres de commerce, etc... De plus, elle doit favoriser la participation des entreprises régionales / locales, en particulier celles des secteurs avec une plus grande présence dans la région, ainsi que des ONG, des entreprises sociales et des associations travaillant avec les migrants.

### LE GUIDE LIGHTHOUSE POUR L'EMPLOI

Le guide LIGHTHOUSE pour l'emploi a été conçu pour aider les migrants à mieux comprendre le contexte national, professionnel et ainsi trouver plus facilement du travail dans leur profession ou en relation avec leur profil professionnel. Il vise à faciliter le processus d'intégration et contient des informations utiles, rassemblées et structurées en quatre étapes :

- **ÉTAPE 1 - Avant de postuler pour des emplois** – rechercher des informations sur le marché de l'emploi, sur l'emploi, où et comment trouver un emploi en France, apprendre le vocabulaire lié à l'emploi, des contacts utiles.
- **ÉTAPE 2 - Le processus de sélection** - candidature, analyse de CV, autres méthodes de sélection.
- **ÉTAPE 3 - L'entretien** - recherche sur l'employeur, préparation à l'entretien, gestes et postures et d'autres aspects de communication.
- **ÉTAPE 4 – L'obtention d'une expérience de travail** - programmes de formation professionnelle, programmes d'emploi communautaires, bénévolat.